



Centre Africain pour le Développement
Durable et l'Environnement
Pour le bien-être de l'humanité !

Organisation des Femmes Rurales
d'Akom II



N° _____ CADDE/DE/DASDRAH

Rapport

de la

Cérémonie de signature de la convention de partenariat entre

**Le Centre africain pour le développement durable et l'environnement
(CADDE)**

et

L'Organisation des femmes rurales d'Akom II (OFERA)

Akom II, jeudi 12 avril 2018

Sommaire

Sommaire.....	1
1. Contexte/exposé de motif.....	2
2. Rapport de la cérémonie de signature de la convention de partenariat entre le CADDE et l’OFERA.....	2
2.1.Exécution de l’hymne nationale.....	4
2.2.Mot de bienvenue par Mme la Présidente de l’OFERA	4
2.3.Présentation des membres de l’OFERA et du CADDE	4
2.4.Présentation de la convention de partenariat par le Directeur Exécutif du CADDE	5
2.5.Signature de la convention par les responsables du CADDE et l’OFERA.....	5
2.6.Mot de Mme le Maire d’Akomi II.....	5
2.7.Mot de M. le Sous-Préfet d’Akomi II	6
2.8.Photo de famille	7
2.9.Séance de travail entre les membres du CADDE et de l’OFERA.....	7
3. Résolutions et perspectives	10
Annexes	12
Annexe 1 : Récépissé de déclaration de manifestation et de réunion publique	13
Annexe 2 : Liste de présence.....	14

1. Contexte/exposé de motif

Suite aux échanges qui ont eu lieu quelques semaines avant entre le Directeur Exécutif du **Centre Africain pour le Développement Durable et l'Environnement (CADDE)**, dont le siège social est à Yaoundé, et Mme Mbang Ada épouse Eboto Hélène, Présidente de l'**Organisation des Femmes Rurales d'Akom II (OFERA)**, basée à Akom II, Département de l'Océan, Région du Sud-Cameroun, une délégation du CADDE a séjourné dans l'arrondissement d'Akom II, du 11 au 12 avril 2018. C'était pour signer la convention de partenariat devant permettre au CADDE et à l'OFERA de conjuguer leurs efforts pour répondre activement et positivement aux besoins locaux en matière de promotion des Objectifs de Développement Durables (ODD). La délégation, accueillie par l'OFERA était constituée de MM. Pamboundem Elie Blaise, Directeur Exécutif du CADDE, chef de délégation, et Pountougnigni Njuh Ludovic Boris, Directeur des Affaires Sociales et du Développement des Ressources Humaines du CADDE, membre et rapporteur de l'événement. L'objectif était de matérialiser la trace écrite fixant le cadre normatif du partenariat entre le CADDE et l'OFERA sur l'éducation, la sensibilisation, le développement socioculturel et économique axé sur la lutte contre la vulnérabilité des peuples autochtones et des communautés locales des arrondissements d'Akom 2, Bipindi, Nieté, Ma'an et Ebolawa 2è face à la pauvreté, la sécurité alimentaire et les changements climatiques pour une durée de 5 ans renouvelables.

2. Rapport de la cérémonie officielle de signature de la convention de partenariat entre le CADDE et l'OFERA

Le jeudi 12 avril 2018, sis à la salle des Conférences de la Sous-Préfecture de l'arrondissement d'Akom II, département de l'Océan, région du Sud (Cameroun), a eu lieu la cérémonie de signature de la convention de partenariat entre le **Centre Africain pour le Développement Durable et l'Environnement (CADDE)** et l'**Organisation des Femmes Rurales d'Akom II (OFERA)**.

Sous la présidence de M. Abdou Kaïgama, Sous-Préfet d'Akom II, qui a signé précédemment à la cérémonie, le récépissé de déclaration de manifestation et de réunion publique (voir annexe 1), et avec la participation active de Mme Meka Élisabeth, Maire de la ville, représentée par M. Nkomo Michel, Secrétaire Général de ladite commune s'est tenu un important événement au sein de cette communauté. La cérémonie s'est déroulée en présence des autres responsables administratifs (MM. les proviseurs, le Chef de Poste des forêts et de la faune, le Délégué d'arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural d'Akom II, le Délégué d'arrondissement de l'Élevage de Pêche et des Industries Animales d'Akom II), de maintien de l'ordre et de la sécurité publique (MM. le Commandant de Briarde, le Commissaire spécial et le Commissaire de la sécurité publique d'Akom II) et des membres du CADDE et de l'OFERA. La cérémonie a connu la participation d'un total de 36 personnes. La fiche de présence est ci-jointe (annexe 2).

Photos 1 et 2 : Ambiance de concertation au début de la cérémonie officielle de signature de la convention de partenariat entre le CADDE et l'OFERA



© CADDE.

Photo 2 : La présence remarquable du Chef de poste des forêts et de la faune et les responsables des forces de maintien de l'ordre de sécurité d'Akom II



© CADDE.

La cérémonie qui a débuté aux environs de 11 heures, s'est déroulée en 9 points comme le prévoyait le programme à savoir : exécution de l'hymne nationale ; mot de bienvenue par Mme la Présidente de l'OFERA ; présentation des membres de l'OFERA et du CADDE ; présentation de la convention de partenariat par le Directeur Exécutif du

CADDE ; signature de la convention par les responsables du CADDE et l'OFERA ; mot de Mme le Maire d'Akom II ; mot de M. le Sous-Préfet d'Akom II ; photo de famille et séance de travail entre les membres du CADDE et de l'OFERA.

1.1. Exécution de l'hymne nationale

Toute l'assistance, debout, exécute de vive voix l'hymne nationale.

1.2. Mot de bienvenue par Mme la Présidente de l'OFERA

Tout en souhaitant à tous et à toutes une chaleureuse bienvenue, Mme Mbang Ada Épse Eboto Hélène, présidente de l'OFERA remercie les différentes autorités et tous les participants d'avoir bien voulu répondre présents à la cérémonie. Elle rappelle le contexte dans lequel s'inscrit le partenariat entre le CADDE et l'OFERA. C'est celui, dit-elle, de la volonté de la communauté internationale de réaliser les Objectifs de développement Durable (ODD), lesquels commandent les agendas politiques des gouvernements, dont celui du Cameroun, en matière de développement. Ces objectifs renchérit-elle « *concourent au bien-être de l'homme dans sa globalité* ». Son intervention ouvre la séquence des présentations notamment des membres de l'OFERA et du CADDE, question de faire connaissance pour mieux cheminer ensemble.

1.3. Présentation des membres de l'OFERA et du CADDE

Les membres de l'OFERA ont l'honneur de commencer, et les deux membres de la délégation du CADDE s'introduisent également. Après cette articulation de la cérémonie, la tribune revient au Directeur Exécutif du CADDE. Celui-ci présente la convention de partenariat entre le CADDE et l'OFERA.

Photo 3. L'attitude attentive des participants



© CADDE.

1.4. Présentation de la convention de partenariat par le Directeur Exécutif du CADDE

Le Directeur Exécutif du CADDE remercie une fois de plus toutes les autorités et tous les participants, d'avoir sacrifié de leur temps pour répondre massivement et avec enthousiasme, présents à la cérémonie. Il réitère la volonté du CADDE, dans le cadre de la collaboration avec l'OFERA, d'apporter un appui multiforme pour le développement et l'épanouissement socio-économique et culturel des populations d'Akom II. La présentation du Directeur Exécutif du CADDE permet à toute l'assistance de comprendre que la convention de partenariat entre le CADDE et l'OFERA vise à lutter contre la vulnérabilité des populations d'Akom II, Bipindi, Niété, Ma'an et Ébolowa II^e face à la pauvreté, la sécurité alimentaire et les changements climatiques. Ceci à travers l'appui multiforme et la réalisation des projets à caractère socio-économique, environnemental et culturel.

En effet, voici l'objet de la convention tel que stipulé dans la convention de partenariat entre le CADDE et l'OFERA : « *La présente convention a pour objet de définir les conditions et les modalités de partenariat entre le CADDE et l'OFERA pour l'éducation, la sensibilisation à l'environnement et le développement socio-culturel et économique axé sur la lutte contre la vulnérabilité des peuples autochtones et des communautés locales des arrondissements d'Akom II, Bipindi, Niété, Ma'an et Ébolowa IIe face à la pauvreté, la sécurité alimentaire et les changements climatiques* ».

M. Pamboundem Elie Blaise émet le « *souhait que toutes les forces vives des arrondissements, ciblés par la convention puissent se joindre à l'OFERA et au CADDE pour qu'ensemble nous puissions atteindre les objectifs visés par la présente convention et obtenir des résultats palpables et satisfaisants* ». Cette présentation est suivie immédiatement par la phase de la signature de la convention proprement dite.

1.5. Signature de la convention par les responsables du CADDE et l'OFERA

Sous l'œil vigilant de M. le Sous-Préfet, le Directeur Exécutif du CADDE et la Présidente de l'OFERA parafent le document de convention de partenariat entre leurs structures respectives. L'échange des documents signés, une poignée de main et des accolades, sous les ovations chaleureuses de tous les participants, marquent officiellement pour cinq ans le début du partenariat entre le CADDE et l'OFERA.

1.6. Mot de Mme le Maire d'Akom II

Après la signature de la convention de partenariat entre le CADDE et l'OFERA, M. Nkomo Michel, représentant Mme le Maire d'Akom II prend la parole et loue l'initiative qui vient de se matérialiser. Le CADDE et l'OFERA, dit-il, peuvent compter sur le soutien multiforme de la mairie d'Akom II pour atteindre les objectifs visés par la convention. M. le Sous-Préfet n'en dira pas moins à suite.

Photo 4. Intervention de M. Nkomo Michel, représentant de Mme le Maire



© CADDE.

1.7. Mot de M. le Sous-Préfet d'Akom II

M. le Sous-Préfet d'Akom II, dans son intervention, abonde d'éloges et d'encouragement à l'endroit du CADDE et de l'OFERA pour la convention qu'ils viennent de signer. « *Ce sont des objectifs nobles que vous (le CADDE et l'OFERA) poursuivez* », explique M. Abdou Kaïgama. Cela constitue un apport au « *développement participatif* » que prône le gouvernement camerounais, et qui se matérialise, entre autre, avec les actions du PNDP, ajoute-t-il, en exhortant les parties (CADDE et OFERA) à être, sur cette lancée, « *beaucoup plus concrets* ». Ces propos de M. le Sous-Préfet permettent de suspendre la cérémonie pour immortaliser l'évènement à travers une photo de famille.

Photo 5. M. le Sous-Préfet d'Akom II prononçant son discours



© CADDE.

1.8. Photo de famille

Après la photo de famille, M. le Sous-Préfet, M. le Secrétaire Général de la mairie d'Akom II et les autres autorités de l'arrondissement retournent à leurs occupations respectives. La journée se poursuit à partir de ce moment par une séance de travail entre les membres du CADDE et de l'OFERA.

Photo 6. Photo de famille de la cérémonie de signature de la convention de partenariat entre le CADDE et l'OFERA



© CADDE.

1.9. Séance de travail entre les membres du CADDE et de l'OFERA

Il était ici question d'étoffer davantage, avec des idées de projets concrets, ce qui est prévu dans la convention signée entre le CADDE et l'OFERA. Pour une meilleure appropriation des enjeux par les populations, et afin de matérialiser l'accent « participatif » du partenariat, la convention a été à nouveau présentée par le Directeur exécutif du CADDE et expliquée en de termes simples et en langue locale par la Présidente de l'OFERA ; à la grande satisfaction de tous !

Le second volet de la méthode de travail a été de répartir les uns et les autres au sein des groupes de réflexion afin que soient ébauchées, sous forme de besoins locaux ou d'attentes en matière de développement, des idées de projets. Cette phase est coordonnée par le Directeur Exécutif du CADDE, la Présidente de l'OFERA, le DASDRH/CADDE et M. le SG/OFERA.

Photos 7, 8, 9 et 10. Quelques images de la séance d'explication des termes de la convention en de termes simples et en langue locale



Le Directeur Exécutif du CADDE détaillant les termes de la convention.



La Présidente de l'OFERA, expliquant en langue locale le contenu de la convention.



Intervention du DASDRH du CADDE, ci au premier plan.



Des membres du bureau exécutif de l'OFERA participant activement à la séance de travail.

© CADDE.

Sur la base de l'appartenance communautaire, les membres ont été repartis en cinq (5) ateliers de travail.

Photos 11, 12, 13 et 14. Quelques moments forts des travaux en ateliers en atelier



Atelier 1



Atelier 2



Atelier 3



Atelier 4

© CADDE.

Chacun des ateliers a recensé les idées de projets. Elles sont dans le tableau ci-dessous :

Ateliers	Membres	Contacts	Propositions/idées/besoins exprimés
1	Medjo Alain	698 31 45 12	<ul style="list-style-type: none"> - Création des champs (individuels ou communautaires), besoins d'aide matériel ou financier - Élevage - Eau potable - Électricité
	Zamo Élise	693 20 87 84	
	Nyada Hélène		
	Avomo Ekoan Hortense	698 04 76 70	
	Belinga Samuel	698 04 76 70	
2	Oyon Moïse		<ul style="list-style-type: none"> - Pisciculture - Élevage - Agriculture
	Mengue		
	Dieudonné		

	Zo'o Laurent	680 63 61 25	- Protection de l'environnement (création des comités locaux, incluant les chefferies, pour l'observation de la gestion des ressources forestières)
3	Ela Marie Angèle	670 08 66 65	- <i>Idem</i> - Problème de rongeurs qui dévastent les cultures.
	Angezomo Jeneviève	656 48 20 55	
	Mba Marlène	690 49 34 15	
	Eko Myriam	656 24 99 73	
	Nyangon Jeanne		
4	Obam Akoulou Thomas	696 57 74 70	- Éducation dans tous les sens - Santé physique des populations - Les moyens de nutrition (alimentation) - Les moyens de communication (téléphone route, radio, presse). - La collaboration ou partenariat entre les différents intervenants au développement - Incapacité de financer la scolarité de nos enfants.
	Ella Josué	654 14 16 38	
	Ndo Rosalie	656 25 97 56	
	Abessolo Hortense		
	Zeh Élise	666 09 24 34	
5	Ango Alphons Laedeur (représentant du peuple autochtone)	(voir Mme Eboto)	- Manque d'eau potable ; - Manque de soins médicaux ; - Manque d'écoles ; - Manque de matériel d'agriculture.

La séance de travail entre les membres du CADDE et de l'OFERA se solde ainsi par un inventaire provisoire des difficultés auxquelles les populations autochtones et des communautés locales ciblées par la convention font face. Quelques résolutions sont alors prises sous forme d'activités en perspective, à mener face à cela par le CADDE et l'OFERA.

3. Résolutions et perspectives

- Ampliation de la convention aux autorités et quelques forces vives et personnes ressources ;
- Elaborer des projets concrets et de définir les stratégies de mobilisation des financements et de réalisation à partir des idées de projet déjà recensées ;
- Préparer et célébrer la Journée mondiale de l'environnement (JME) à Akom II ;
- Mener des activités pendant la semaine de la JME ;

- Enrichir le plan d'actions élaboré ;
- Engager les points focaux proposés par l'OFERA dans l'optique de faire le tour des communautés pour recueillir leurs besoins et les sensibiliser pour une mobilisation massive à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement qui se célébrera le 05 juin ;
- Définir et arrêter le plan d'actions de partenariat pour 5ans et le chronogramme de travail à l'occasion de la JME en prenant en compte toutes les doléances des populations.

Il est environ 14h30, la séance de travail prend fin et, par la même occasion, la cérémonie de signature de la convention de partenariat entre le CADDE et l'OFERA à Akom II sous une note de satisfaction générale. /-

Akom II, jeudi 12 avril 2018

Le rapporteur,



Pountougnigni Njuh Ludovic Boris
DASDRH/CADDE

Annexes

Annexe 1 : Récépissé de déclaration de manifestation et de réunion publique

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

ARRONDISSEMENT D'AKOM II

SOUS-PREFECTURE

SECRETARIAT PARTICULIER *****

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

RECEPISSE DE DECLARATION DE MANIFESTATION ET DE REUNION PUBLIQUE

N°/RDMRP/L11-01/SP.

Le Sous-préfet de l'Arrondissement d'AKOM II soussigné,
Certifie avoir reçu ce jour de **Madame la Présidente de l'Organisation des Femmes Rurales d'AKOM II** ;
Une déclaration de manifestation publique ayant pour
Objet : - La cérémonie de signature d'une convention de collaboration entre son association et le Centre Africain pour le Développement Durable et l'Environnement ;
Lieu : La salle des réunions de l'unité de transformation de manioc d'AKOM II.
Date : le jeudi 12 Avril 2018.

La déclaration précitée a été enregistrée sous N° 237 du registre spécial ouvert à cet effet.

Madame MBANG ADA épouse EBOTO Hélène s'engage à maintenir l'ordre et la discipline au long de la manifestation conformément aux dispositions de la loi N° 90/055 du 19 décembre 1990 portant régime des réunions et des manifestations publiques.

En foi de quoi le présent récépissé de déclaration de Manifestation et de Réunion Publiques est établi et délivré à l'intéressée pour servir et valoir ce que de droit. /-


Ampliations :
- Maire Ak²
- Combrigade/Ak²
- Comspécial/Ak²
- Comsec pub/Ak²
- Intéressée
- chrono

AKOM II, le 12 04 2018


LE SOUS-PREFET



Annexe 2 : Liste de présence



ORGANISATION DES FEMMES
RURALES D'AKOM II



Centre National pour le Développement
Durable et l'Environnement
Pour le Bénin et le Togo

Cérémonie de signature de la convention de partenariat entre le
CADDE et l'OFERA
A la salle des conférences de la Sous-Préfecture d'Akom II
Jeudi, le 12 avril 2018

FICHE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	STATUT	VILLAGE	TELEPHONE	SIGNATURE
01	ABDOU KAIGATA	SP AKOMI			
02	MKORO Michel	SG Danie			
03	Zeh Jacques Paul	Dj Danie	Mkolongp	676835631	
04	ESOB Béatrice	Egèkèkè	Etoland	662421718	
05		DEPAT			
06	FAMBOUNDEH Elie B	DE/CADDE	Yamouli	695942490	
07	Aloysius ETTAG O	DAF/IA	AKOM II	697799641	
08	Obam Akoulou Thomas	ofera	Akom II	646077470	
09	Ela Maria Angèle	---	---	670086665	
10	Nyandou Jeanne				
11	NDO ROSALIE		Akom II	656259156	
12	ZÉ ELISE		EFOUKEMOU		
13	ESUMA ESAA	CPCFC/ARI	AKOM II	670670746	
14	Hou Hortense Abessolo	OFERA	EPOULAN II		
15	Ima Oba Kope	-	Nkomakak	655162871	
16	Zoé Laurette		Nkomoto	680636428	
17	MBA Marlène	OFERA	Mvie	690493415	
18	MAYO Monnerkat Alain R. G. S. S. S. S.		Akom II	698314512	
19	Poumoungou Indovic		Yamouli	672462207	
20	Amara Agnès Agnès	OFERA	ABioto	656482055	
21	Ela Jolie	OFERA	Nkomakak	6574141698	
22	BELINGA Samuel	OFERA AKOM II		698047670	
23	AVOTO EKOAN HORTENSE	OFERA AKOM II		698047670	
24	NSAIDA Helène	OFERA AKOM II		69875009	
25	Eko Chrysiane		Akom II	656299903	
26	ANGO ALPHONS		CAE)EUR		
27	DYON HORTENSE	OFERA AKOM II		-	
28	MEGUE Mwendane	=//=	=//=	-	
29	ESSALI Obam Bernard	Provi LARA	AKOM II	696850075	
30	OBAM EYIBO A.	DAAFEL	Akom II	696028633	

Tel : 661454718/679443742/697147698/695942490



ORGANISATION DES FEMMES
RURALES D'AKOM II



Centre Akom II pour le Développement
Durable et l'Environnement
Pour le Bénin de l'avenir

Cérémonie de signature de la convention de partenariat entre le
CADDE et l'OFERA

A la salle des conférences de la Sous-Préfecture d'Akom II

Jeudi, le 12 avril 2018

FICHE DE PRESENCE

N°	NOMS ET PRENOMS	STATUT	VILLAGE	TELEPHONE	SIGNATURE
01	MENOUÉ Djobel		Akom II	694305092	
02	MEMBRE AMICAL		AKOM II	698 97 13 84	
03	BOU RAOU		Akom II	695 95 91 12	
04	NYAM ELAKHIAN	DAJEC	AKOM II	697490928	
05	ESSAME AIDMAA	Sp. App. Sol	Akom 2	699517496	
06	YADAROUNG M.	CONSEILLER	AKOM II	656970650	
07	ESUMA ESAA	C.P. Tertiaire	AKOM II	670670746	
08					
09					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					

Tel : 661454718/679443742/697147698/695942490